



Ottawa, le 21 mars 2022

MISE À JOUR IMPORTANTE | Précisions sur le port du masque

COMMUNICATION OFFICIELLE

Chers parents, tuteurs et tutrices,

J'espère que vous et vos proches vous portez bien et que vous avez passé une belle semaine de congé de mars en famille.

Comme vous le savez, le gouvernement de l'Ontario a retiré, à partir du 21 mars 2022, l'obligation de porter un masque dans la plupart des milieux, dont les écoles. Cela dit, les autorités en santé publique recommandent fortement le port du masque. De plus, il demeure obligatoire dans les situations suivantes:

- **Retour de voyage international** : Le port d'un masque bien ajusté dans tous les lieux publics (y compris les écoles et les services de garde) est requis pendant les 14 premiers jours suivant le retour au Canada d'un voyage à l'international, conformément aux [exigences en matière de voyages actuelles](#). Pour toutes questions liées aux voyages internationaux, veuillez communiquer avec [l'Agence de la santé publique du Canada](#), au (1-833-784-4397).
- **À la suite d'une infection à la COVID-19** : Si l'auto-isolement de 5 jours est terminé, le port d'un masque bien ajusté dans tous les lieux publics (y compris les écoles et les services de garde) est requis pendant 5 jours supplémentaires.
- **Pour les contacts étroits** : Si l'auto-isolement est requis pendant 5 jours, les personnes ayant eu des [contacts étroits](#) sortant de l'isolement doivent porter un masque bien ajusté dans tous les lieux publics (y compris les écoles et les services de garde) pendant 5 jours supplémentaires. Si l'auto-isolement n'est pas requis, les personnes ayant eu des contacts étroits doivent porter un masque bien ajusté dans tous les lieux publics (y compris les écoles et les services de garde) pendant 10 jours.

Bénéfices du port du masque

Dans les situations où le port du masque n'est plus obligatoire, il est maintenant de la responsabilité de chaque personne de déterminer son niveau de risque et le niveau de risque des gens qu'elle côtoie.

Nous tenons d'ailleurs à vous rappeler que le port du masque a été un élément important pour limiter la transmission de la COVID-19 dans les écoles et dans la communauté. Les masques peuvent encore aider à réduire le risque de transmission de la COVID-19 et ajouter une couche de protection pour prévenir la transmission de la COVID-19. À ce titre, tout élève qui souhaite encore porter le masque en tout temps à l'école devrait se sentir à l'aise de le faire.

Pour plus d'informations à ce sujet, nous vous invitons à visiter la [section Masques](#) du site de Santé publique Ottawa ou à communiquer avec votre bureau de santé publique local. Vous pouvez également visionner [cette vidéo](#) préparée par la Dre Vera Etches, médecin chef en santé publique de Santé publique Ottawa ou consulter le [message du Dr Paul Roumeliotis](#), médecin hygiéniste du Bureau de santé de l'est de l'Ontario.

Je vous remercie de votre collaboration et vous souhaite un bon début de printemps.

Sylvie C.R. Tremblay
Directrice de l'éducation